MÉDECIN TRAITANT

CPTS UBAYE

Plus d'informations sur notre site :

cptsubaye.fr

Début 2026 : **1288 usagers** de la vallée de l'Ubaye n'avaient **pas de médecin traitant.**

POURQUOI AVOIR UN MÉDECIN TRAITANT ?

Votre médecin traitant :

- connaît votre histoire médicale ;
- assure votre suivi et votre prévention ;
- coordonne votre parcours de soins ;
- vous oriente vers les spécialistes ;
- favorise un meilleur remboursement de vos soins.



ET SANS MÉDECIN TRAITANT ?

Vous pouvez toujours consulter et recevoir des soins, notamment en cas d'urgence.
Mais votre suivi peut être moins régulier, moins coordonné et parfois moins bien remboursé.

VOUS RECHERCHEZ UN MÉDECIN TRAITANT ?

Ne restez pas seul face à cette difficulté.
La CPTS Ubaye vous accompagne dans cette recherche.

Scannez ce code ou suivez ce lien

Vous pouvez aussi contacter votre caisse d'Assurance Maladie, au 3646 ou depuis votre compte Ameli.

PRÉVENTION
SANTÉ
COORDINATION DE SOINS

contact@cptsubaye.fr